



La gestion des *excreta*

Prévention des Infections Associées aux Soins en secteur médico-social

Formation journée EMS – Nancy

16 Novembre 2017

Karine GUERRE – cadre de santé hygiéniste
Kelly GOEURY – étudiante en soins infirmiers

Objectifs

**Prévenir le risque infectieux, en particulier
la transmission croisée des BMR et BHRe**

Assurer le confort du résident

Contexte

- En 2010 : recommandations relatives aux mesures à mettre en œuvre pour prévenir l'émergence des EβLSE et lutter contre leur dissémination (HCSP)
 - ⇒ Définir une stratégie de gestion des *excreta* dont la maîtrise de la bio-contamination
- En 2013 : rappel du HCSP dans les recommandations pour la prévention de la transmission croisée des BHRé

Contexte

- En 2014 : audit national sur la mise en place des précautions complémentaires dont les précautions contact
 - ⇒ Résultats très insuffisants sur les conditions d'élimination des *excreta*
- En Juin 2015 : Propias (axe 2/thème 2) : nécessité de prendre en compte le « **péril fécal** » dans les différents secteurs de soins
- Le 15 Juin 2016 : instruction DGCS relative à la mise en place du Propias dans le **secteur médico-social**

Définition du terme « excreta »

« Substances rejetées hors de l'organisme, consistant principalement en déchets de la nutrition et du métabolisme (fèces, urines, sueur, gaz carbonique, etc.) »

[Dictionnaire LAROUSSE]

Rappel

Réservoir des E β LSE et BHRe :

- Principalement dans le **tube digestif** (selles)
- Dans la **vessie colonisée ou infectée** (urines)

Contamination massive :

- Des **matériels recueillant les *excreta***, en particulier pour les résidents continents dépendants
- Des **EPI** : gants, tablier à UU (ou tenue si celui-ci n'est pas utilisé), etc., utilisés lors des soins de nursing
- De **l'environnement et du linge souillé**

Précautions standard

Il s'agit de **principes fondamentaux** :

- **Hygiène des mains par Friction Hydro-Alcoolique** :
 - Avant la manipulation de matériel et de linge propre
 - Avant l'installation du résident
 - Avant et après le port de gants
 - Après le retrait et l'entretien du matériel
 - Après l'élimination des protections anatomiques et du linge sale
- **Équipement de Protection Individuelle (EPI)** :
 - Lors de toute manipulation ou entretien de matériel souillé : retrait de bassins et d'urinaux, vidange de sac collecteur d'urines, etc.
 - Lors de tout soin de nursing :
 - Port de gants **non stériles à usage unique (UU)**
 - Port d'un tablier plastique **à UU**

Équipements destinés à l'élimination des excréta

Les bassins avec couvercles



Les seaux de chaise percée



Les urinaux



Les bocaux



Les pots



Être attentif à la compatibilité des équipements avec le modèle de Laveur-Désinfecteur de Bassin (support, panier, forme, résistance à la chaleur : 90°C, disposition des buses, etc.)

Vérifier régulièrement leur état : les jeter si nécessaire !

Concernant les locaux (1)

- Important si nouveaux bâtiments ou réhabilitation / restructuration
 - **Chambre individuelle** : tout résident est potentiellement porteur de BMR
 - Matériaux, revêtements, sols, murs, etc. doivent être **lisses, planes et facilement nettoyables et désinfectables**
 - ⇒ Peuvent être potentiellement souillés d'*excreta* (par projections notamment)

Concernant les locaux (2)

- Sanitaires individuels et communs :
 - **WC suspendus**
 - Abattants amovibles (facilité d'entretien)
 - **Douchettes proscrites** : les faire éliminer s'il en reste
⇒ Attention à ne pas créer de bras morts fonctionnels !
- Sanitaire **individuel** à l'usage **exclusif** du résident
- **Local vidoir** = espace dédié au nettoyage et à la désinfection du matériel :
 - Un Lave Bassin (LB) par unité de vie
 - Marche en avant
 - Aménagements permettant de séparer « le propre » et « le sale »
 - **Produit Hydro-Alcoolique** et **EPI** à disposition

Concernant le lave bassin

- Choisir un LDB et les supports permettant l'entretien de l'ensemble des matériels utilisés dans le secteur (pots si prise en charge d'enfants)
 - ⇒ Étude de coût à réaliser pour choisir le LDB/sacs protecteurs en fonction du nombre de résidents continents dépendants
- Positionnement central dans le secteur
- Il doit permettre la **vidange** (ne pas avoir à vider le bassin ou l'urinal dans le LDB : système automatisé), le **nettoyage** et la **désinfection** des bassins, urinaux, etc.
- Préférer un démarrage « *no touch* »
- Choisir un procédé de désinfection thermique conforme à la norme NF EN ISO 15883-3 qui définit les exigences applicables aux Laveurs-Désinfecteurs de Bassins (LDB) :
 - Garanti une capacité minimale d'inactivation des micro-organismes (par l'atteinte en 1 min d'une température de 80°C ou 6 secondes à 90°C)
 - ⇒ Efficacité du traitement en LDB vis-à-vis d'un grand nombre de micro-organismes fécaux, notamment *E. faecalis* ou poliovirus

Concernant le lave bassin

- Entretien **obligatoire** à formaliser et à tracer
- Les opérations de **maintenance préventive** et curative doivent être prévues dès l'achat et figurer dans le contrat
- Nettoyage/désinfection quotidien des **parois externes**
- De façon hebdomadaire, il est nécessaire de prévoir une vérification :
 - de **l'intégrité des tuyaux** d'alimentation en produits
 - du **niveau des produits** détergent, anticalcaire (désinfectant si LDB chimique)
 - du **bon fonctionnement des buses** (absence de tartre) :
détartrage une fois par semaine (ou par mois) en fonction de la dureté de l'eau
 - de **l'activation du programme d'auto-nettoyage** si l'appareil en est équipé ou, à défaut, d'un **cycle de lavage à vide**

Bonnes pratiques d'entretien du matériel

Matériel à entretenir (bassin, urinal, etc.)



Transport fermé (couvercle)



Lave bassin disponible

Lave bassin non disponible

- ✓ Mettre le bassin ou l'urinal plein
- ✓ Bien positionner sur le bon support
- ✓ Mettre également le couvercle
- ✓ Choisir le bon programme
 - Renforcé si selles
 - +/- programme *Clostridium difficile*

- ✓ Utiliser un sac protecteur de bassin ou urinal à UU
- ✓ Éliminer immédiatement après usage le sac protecteur dans la filière DAOM (filière DASRI si diarrhée infectieuse)
- ✓ Nettoyer/désinfecter le bassin (lavette possible)
- ✓ **Jamais de rinçage dans le cabinet de toilette du résident !**



Si pas de LDB ni de sacs protecteurs

En présence de selles, pour éviter les projections et vous protéger : la procédure visant à nettoyer et à désinfecter manuellement un bassin doit être abandonnée en raison d'un très haut risque d'exposition aux liquides biologiques et de contamination de l'environnement



Se référer aux précautions standard

PRÉCAUTIONS STANDARD 2017

Gestion des excréta



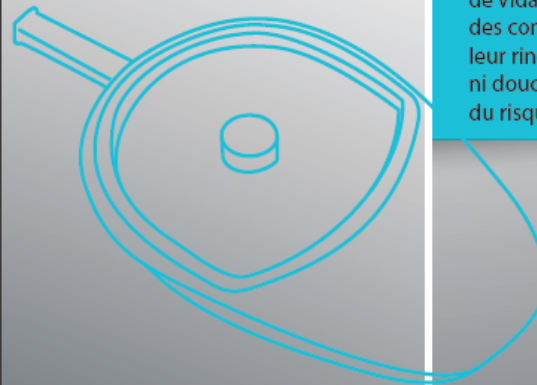
R27

Porter des équipements de protection individuelle de manière adaptée (port de gants de soins, protection de la tenue) et respecter l'hygiène des mains lors de la gestion des excréta (urines, selles, vomissures).



R28

Éviter les procédures manuelles de vidange et d'entretien des contenants et proscrire leur rinçage (ni douche, ni douchette) en raison du risque d'aérosolisation.

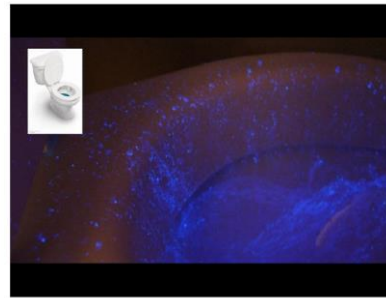


À ne plus faire...

Ne pas utiliser de douche ni de douchette



Ne pas vider le contenu ni dans les toilettes ni dans le lavabo



Ne pas transporter bassin ou urinal sans couvercle et sans EPI



BONNES RÉOLUTIONS
POUR 2017 :

SKULD !
UTILISE UN SAC POUCELLE !
ÇA EMPESTE !

RÉSOLUE !



©SOSKULD
WWW.SOSKULD.COM

REFLECHIR À CE QUE JE FAIS...

Entretien des lave bassins



Bonnes pratiques du change

Soins fréquents, en série, à haut risque de transmission croisée

Respect des précautions standard



Plan de travail propre et débarrassé



EPI et sacs à déchets accessibles,
au plus près du soin



Change et toilette réalisés à l'aide de
gants de toilette à UU ou à utilisation
unique



Comment maîtriser ce qu'il se passe en réalité ?

Développer une politique autour de la gestion des *excreta* :

- 1) **Recenser les équipements** en place au sein des structures et **s'assurer de leur bon état**
 - ⇒ Exemples d'outils : cahier des charges pour LDB, simulation et comparaison de coût pour dispositifs de traitement, etc.
- 2) **S'assurer de la formation** des professionnels :
 - à la bonne gestion des excreta,
 - et à l'utilisation du LDB lors de son installation + rappels réguliers⇒ Exemples d'outils : diverses fiches techniques/pratiques, vidéos, formation par simulation avec kit pédagogique *excreta*, la chambre des erreurs virtuelle
- 3) **Évaluer les pratiques professionnelles** autour de la gestion des *excreta*
 - ⇒ Exemples d'outils : audits d'observation ou d'auto-évaluation sur le change d'un résident, « excellence *excreta* », analyses de scénarios

Focus sur certains outils

- **Document pour la mise en œuvre d'une chambre des erreurs et/ou d'un local utilitaire sale des erreurs** : disponible sur le site du GREPHH
- **Outil SimSimple gestion des *excreta* du CPias Grand Est** : chambre des erreurs virtuelle (chambre/cabinet de toilette ou vidoir) : disponible gratuitement en téléchargement sur Android (Play Store) et sur PC à l'adresse <http://app.simsimple.eu>
- **Outil d'évaluation de la gestion des *excreta*** en cours (audit mise à disposition par le GREPHH en 2018)

Conclusion

- Thématique nationale prioritaire et indispensable à la **prévention du risque infectieux par la transmission croisée**
- **Prise de conscience nécessaire** des personnels vis-à-vis de la réalité du **danger** lié à :
 - **La projection et à l'aérosolisation de bactéries fécales**
 - **La contamination de l'environnement**
 - **La transmission de bactéries d'un résident à un autre**
- Après l'hygiène des mains, première thématique à explorer en cas **d'épidémie de GEA** ou de **transmission de BMR/BHRe**
- Le matériel et l'équipement sont coûteux, mais les épidémies encore plus !

Merci pour votre attention



<http://www.soskuld.com>

Boîte à outils

- Documents « Excellence *excreta* » : http://www.cpias-ile-de-france.fr/REGION/ARLINnpc_doc.htm
- Outils d'accompagnement et d'aide à l'optimisation de la gestion des *excreta* du GREPHH : <http://www.grephh.fr/Excreta-GREPHH.html>
- Vidéo Gestion des *excreta* : <https://www.youtube.com/watch?v=qRgYITPzhxY>
- Outil de simulation et de comparaison de coût : http://www.cpias-ile-de-france.fr/REGION/ARLINhn_doc.htm
- Outil SimSimple gestion des *excreta* du CPias Grand Est : chambre des erreurs virtuelle (chambre/cabinet de toilette ou vidoir) : disponible gratuitement en téléchargement sur Android (Play Store) et sur PC à l'adresse <http://app.simsimple.eu>